

«Allô! Maman, Bobo¹»

Début 2019, les autorités neuchâteloises ont lancé la réforme des institutions de l'enfance. Selon elles, «tout en maintenant la capacité d'accueil actuelle, le Conseil d'État juge nécessaire la modernisation de ce dispositif. Il souhaite limiter le recours au placement en institution et va soutenir le développement de prestations nouvelles, complémentaires et alternatives, permettant aux jeunes de rester dans leurs familles.²»

Depuis cinquante ans environ, la priorité a été mise sur le placement en institution des jeunes en difficulté. Une spécificité du dispositif est qu'il repose sur le recours à des fondations privées subventionnées. Alors, lorsque les autorités déclarent vouloir encourager le maintien en famille, l'aide éducative ambulatoire, la prise en charge dans des familles d'accueil ou une meilleure coordination des diverses institutions, on ne peut évidemment qu'être intéressé-e par la démarche. Toutefois, l'oreille se dresse tout de suite lorsqu'on entend nos responsables politiques glisser qu'il s'agit aussi (surtout?) d'économiser à terme trois millions de francs par année... Sur le terrain, ces manœuvres suscitent bien des inquiétudes. Après une année, cette réforme fait déjà sentir ses effets. Premières fermetures, diminutions de places d'accueil, licenciements de collaborateur-trices, réorganisations... Les éducateur-trices et autres professionnel-es concerné-es sont chahuté-es, surmené-e-s, mal informé-es,

mis-es à l'écart de la réflexion. Ils-elles ressentent fortement un manque de communication, de transparence et d'honnêteté.

Un collectif rassemblant des membres de toutes les associations et de tous les secteurs concernés s'est constitué, sous le nom de «Prends soin de mon doudou³». Son objectif est de susciter un dialogue transversal entre toutes les personnes concernées, d'informer la population des risques induits par les changements actuels, et de chercher un dialogue constructif avec les décideurs et décideuses politiques.

Pour ce petit groupe motivé, il faut vivre avec son temps et l'idée d'une modernisation n'est pas mauvaise en soi, ni le développement de prises en charge modernes. C'est la manière et le rythme qui questionnent, lorsque l'on supprime ce qui existe avant de disposer de nouvelles structures. On ne devrait pas chercher d'économies avant d'avoir investi pour créer un nouveau cadre de travail.

«Dans ma tête y a rien à faire, j'suis mal en campagne et mal en ville, peut-être un p'tit peu trop fragile...¹».

Après plusieurs séances réunissant de nombreux acteurs et actrices du domaine de l'enfance, il apparaît urgent de mettre sur pied une plateforme d'échange et de réflexion ouverte à toutes les associations professionnelles concernées, afin de négocier avec les autorités cantonales. Le SAEN appuie pleinement cette démarche et l'a défendue, dans un esprit constructif, devant le Conseil d'État. Nous espérons que celui-ci saisira cette opportunité de créer une vraie collaboration avec tous ceux et toutes celles qui, chaque jour, donnent le meilleur pour prendre soin d'enfants et de jeunes en souffrance.

À l'heure actuelle, il nous paraît vital de se poser d'abord les bonnes questions, et non pas de réfléchir à l'enfance par le biais de logiques économiques. C'est un domaine dans lequel des restrictions budgétaires ont toujours de lourdes conséquences à court terme! Les enfants doivent être au centre de nos considérations, ils ont ce droit, et nous avons cette responsabilité à leur égard.

Pierre-Alain Porret, président du SAEN
Cet article a été rédigé collectivement

La vigie

Même pas honte!

À l'occasion de la publication d'un bilan intermédiaire du projet PRIMA, le chef du Service de l'Enseignement Obligatoire a profité des ondes de la RTS pour inviter les collègues romand-es motivé-es à venir enseigner dans notre canton¹. Nos autorités scolaires, aux échelons communal comme cantonal, se montrent toujours très fières des innovations pédagogiques mises en œuvre chez nous. Nous aussi, mais... Elles omettent toutefois de signaler aux intéressé-es que les conditions de travail sont rarement en phase et que les salaires demeurent invariablement les plus bas du pays!

Certain-es ne découvrent ce dernier aspect qu'après avoir entamé leur travail dans notre beau canton. Bizarrement, lors des entretiens d'embauche, les autorités tiennent toujours un discours rassurant – toutefois sans le moindre engagement chiffré – et la réalité ne s'impose qu'à la découverte de la première feuille de paie!

¹ www.rts.ch/play/tv/couleurs-locales/video/entretien-avec-jean-claude-marguet-chef-de-service-de-lenseignement-obligatoire-ne?id=11053474

¹ Alain Souchon, *Jamais content*, 1977.

² www.ne.ch/medias/Pages/20180507spaj.aspx

³ www.prendssoindemondoudou.webself.net/

Perplexité et inquiétudes

Les professionnel·les de l'enfance sont désespéré·es et font part de nombreuses inquiétudes:

- Y a-t-il vraiment une politique cohérente pour la prise en charge des enfants, des jeunes et des familles en difficulté?
- A-t-on pris le temps d'une vraie étude des besoins avant de se lancer? La vision politique est-elle cohérente?
- Le Conseil d'État parle d'évolution, mais pas de révolution. Il prétend vouloir maintenir la capacité d'accueil actuelle. Pourquoi commence-t-on par démanteler des structures, peut-être imparfaites, mais qui fonctionnent, alors que les solutions innovantes n'en sont qu'à leurs balbutiements?
- L'objectif serait de fonctionner à terme avec soixante familles d'accueil environ. Or, il n'y en a même pas la moitié actuellement. Comment va-t-on recruter, former et soutenir efficacement les nouvelles familles en si peu de temps? Et avec quels moyens? (Ne risque-t-

on pas, comme c'est déjà le cas, d'en plonger certaines en situation d'échec, de souffrance par manque d'information et/ou d'accompagnement?) Est-il vraiment envisageable de se proposer comme foyer d'accueil sans disposer d'une formation spécialisée et d'un encadrement rapproché?

- Qui assumera les coûts de la prise en charge ambulatoire? Va-t-on reporter cela sur les communes, sur les structures d'accueil locales, sur les cercles scolaires?
- Les autorités en ont fait la promesse: «Le projet de modernisation du dispositif sera concrétisé progressivement et dans le respect de tous les partenaires concernés, en particulier des institutions, enfants et employé·es concerné·es.» Or, actuellement, de nombreux·ses professionnel·les se sentent abandonné·es et ont le sentiment qu'on n'écoute pas leurs questions et soucis légitimes.
- En ce moment, la demande en suivis éducatifs ne fait qu'augmenter. Ne risque-t-on pas alors, en pleine restructuration, d'oublier des jeunes qui, livré·es à eux-mêmes, risquent de plonger encore plus bas?

Devoirs: échanges stimulants et fructueux

Le 16 janvier dernier, une trentaine de membres des trois cycles de l'école obligatoire ont honoré le rendez-vous fixé à la dernière Journée syndicale du SAEN. Les discussions ont été constructives, passionnées et passionnantes à propos des recommandations concernant les devoirs.

Parmi les points positifs, les participant·es ont pointé la définition et les finalités des recommandations, comme les principes généraux, très parlants. Ils-elles saluent la volonté d'harmoniser les pratiques, de redonner du sens aux devoirs et de remettre en question le dispositif. Ainsi, aux yeux de tous et de toutes, il est important que les élèves puissent faire leurs devoirs sans aide.

Les principaux points négatifs sont le tableau des durées (qui ne tient pas compte des différences entre les élèves) et les échéances. Certain·es soulèvent par exemple le signal négatif envoyé par une mention de 0 minute, donnant l'impression d'une possible suppression des devoirs. Ils-elles suggèrent donc de remplacer les fourchettes par un temps maximal.

Au cycle 3, l'importance de la préparation au post-obligatoire a été évoquée. Les élèves doivent y être capables de gérer individuellement le travail à accomplir en dehors du temps scolaire.

Quelques suggestions ont été formulées. Ainsi, au cycle 1, on souhaiterait un temps indicatif par semaine (30min en 3e et 45min en 5e). Des précisions quant au cas des élèves BEP sont aussi attendues. À long terme, on remplacerait volontiers les devoirs par des études en dehors de l'horaire sous forme de projets personnels accompagnés par des personnes formées à tous les types d'élèves. L'importance d'une uniformisation au niveau de tous les cercles

est aussi soulignée. La nécessité de dialoguer avec les parents afin que les devoirs puissent se faire en toute sérénité est encore mise en avant dans les premiers degrés. Dans cette perspective, donner du sens aux devoirs est plus important que d'en mesurer le temps. Idéalement, les devoirs devraient être vécus comme un moment privilégié d'échange entre l'enfant et ses parents.

Au début au moins, il paraît donc essentiel de préparer et d'expliquer les devoirs le jour même. Il semble donc important de pouvoir les donner du jour au lendemain.

Dans la perspective de l'adoption de directives, les membres présent·es souhaitent également voir figurer un point stipulant le rôle attendu des parents.

Aux yeux des collègues à l'œuvre au cycle 3, la suppression des devoirs serait inégalitaire. Mais il faut impérativement revoir le tableau des durées. La proposition est faite d'ajouter des maximas d'épreuves en les limitant à cinq par semaine et une par demi-journée. On note également l'importance de ne pas confondre devoirs d'achèvement et rattrapage pour les élèves qui auraient volontairement traîné en classe.

Toujours au cycle 3, on s'interroge quant au traitement des cas d'élèves qui ne font pas leurs devoirs. L'information des parents avec des solutions de remédiation est jugée préférable à la punition.

Pour conclure, si tout le monde est finalement prêt à accueillir des recommandations, on s'accorde toutefois pour exiger une révision du document tenant compte des remarques précédentes avant de le transformer en directives.

Brigitte Tisserand